

Capitalisation des expériences du FFEM sur les Aires Marines Protégées



C. Gabrié, T. Clément, J.R. Mercier, H. You

Coordination J.CALAS - FFEM



Fonds Français pour
l'Environnement Mondial



Réunion Monaco
12-16 Janvier 2010

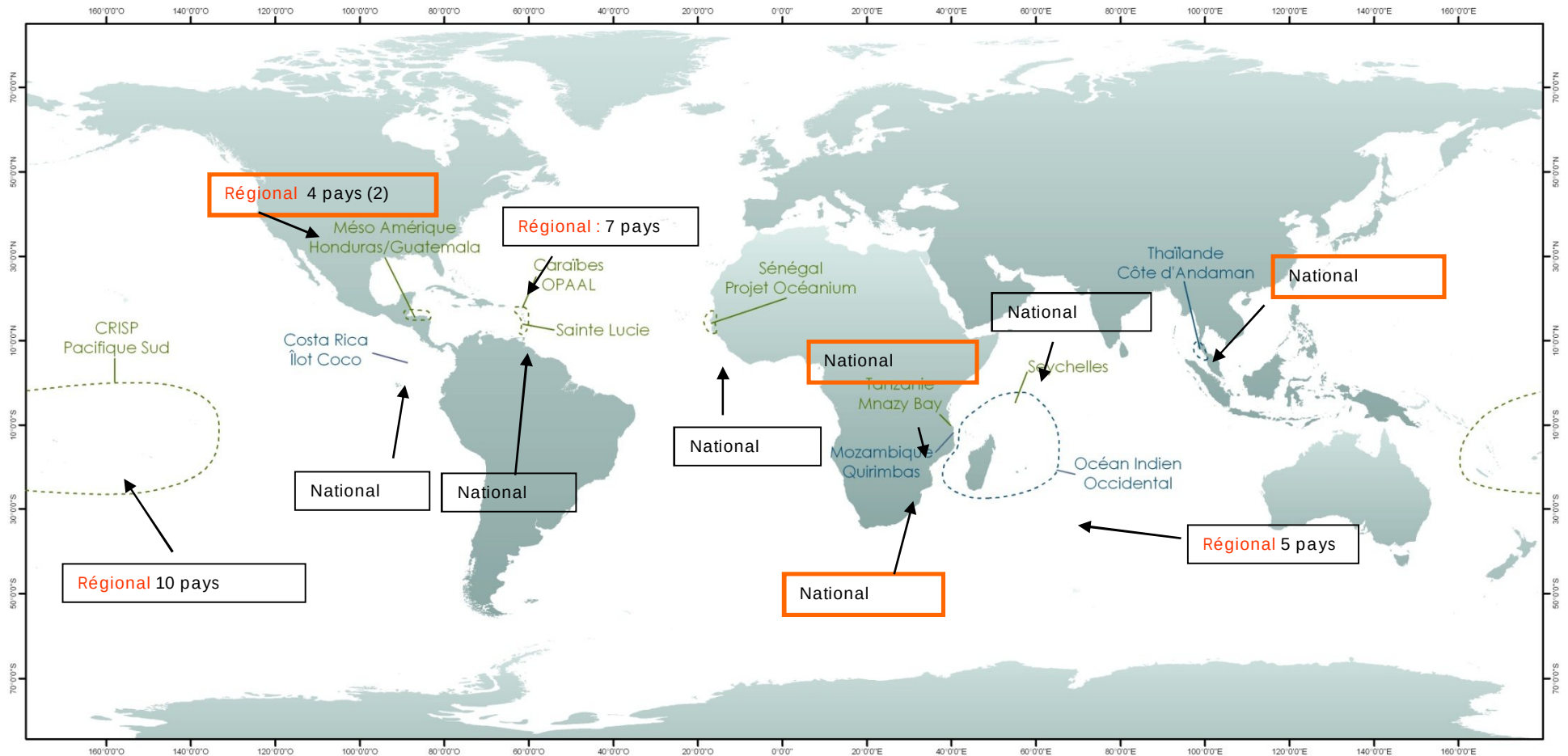




Le FFEM

- Fonds public bilatéral (1994 - Sommet de Rio).
- 271 M € pour les années 1994 à 2010 soit 1,36 Mrd € de projets + 18,4 M€ au titre du FMPM (1994 – 2009)
- Objectif global : inciter les pays en développement et à économie en transition, à adopter et mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des projets de développement durable, compatibles avec la préservation de l'équilibre écologique à long terme de notre planète.
- Domaines couverts :
 - la biodiversité
 - les changements climatiques
 - les eaux internationales
 - la désertification et la dégradation des terres
 - les polluants organiques persistants (POP)
 - la couche d'ozone (protocole de Montréal)

Les projets FFEM en milieu tropical marin : distribution et caractéristiques

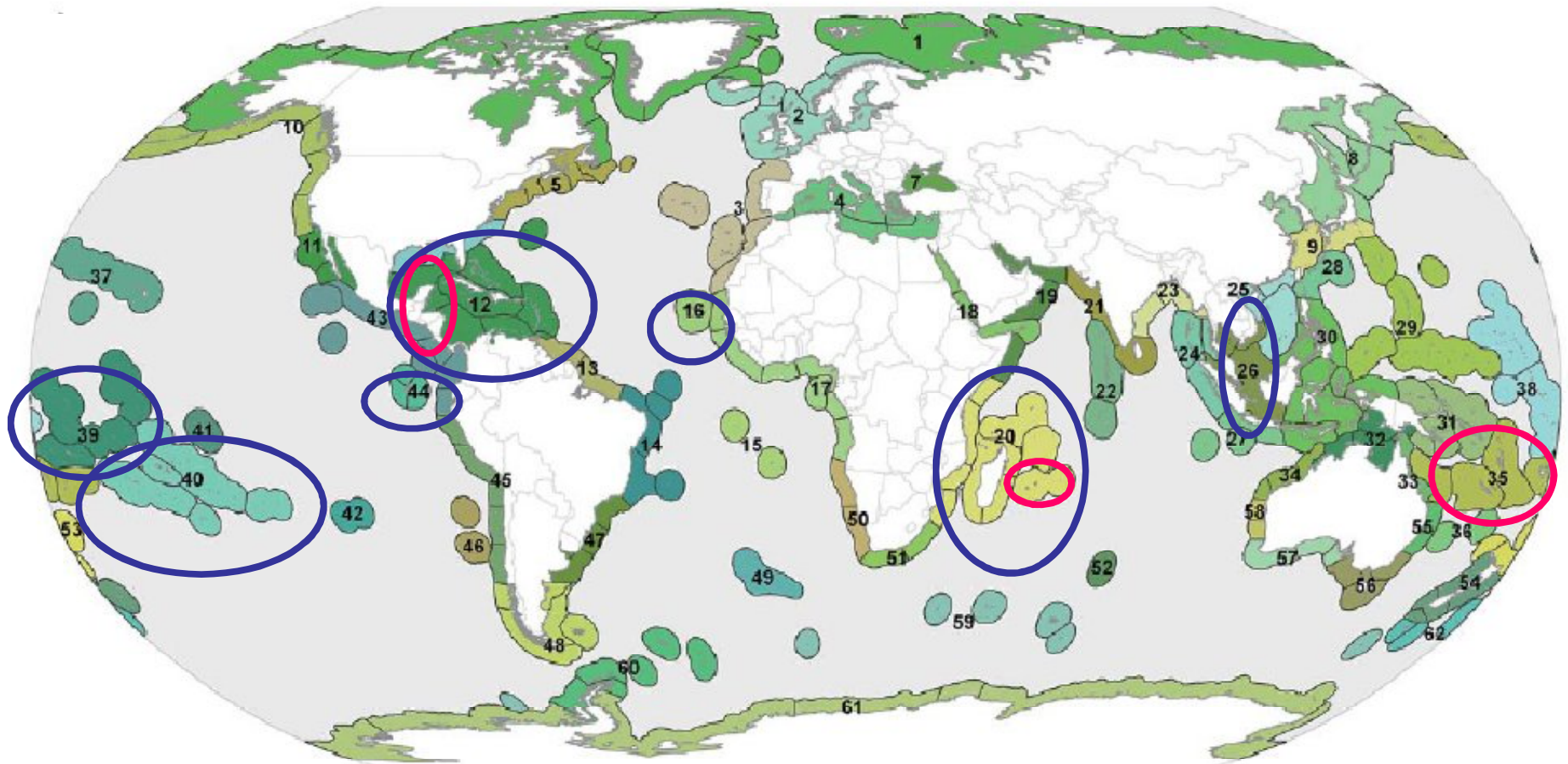


Contexte continental

Contexte insulaire

11 projets, dont 8 en zone récifale

Les projets FFEM d'AMP en milieu tropical : distribution



Les 2 provinces biogéographiques
28 des 232 écorégions marines (16 pour CRISP)

○ 3 des 18 hotspots
coralliens de la planète
Environ 30 pays



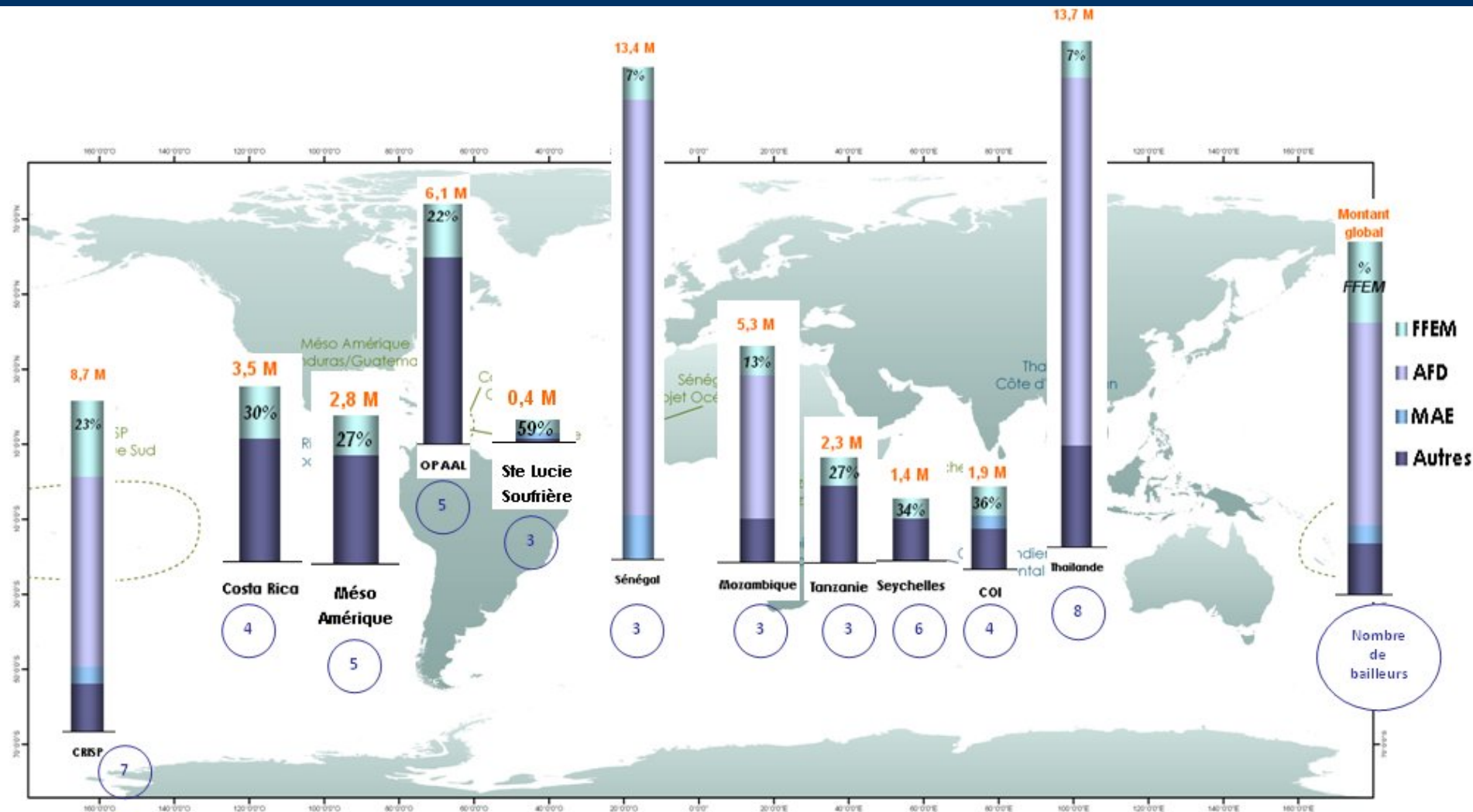
Les projets FFEM en milieu tropical marin : des contextes variables

- Habité/inhabité
- Touristique/non touristique
- Pression de pêche variable, mais mal connue
- Niveau variable de dépendance aux ressources marines
- Des ressources perçues un peu partout comme en diminution
- Des AMP à conflits (Ste Lucie, Quirimbas)

Les bénéficiaires

- Etat : 4 projets
- Inter-Etats : 1 projet
- ONGs : WWF pour 3 projets, ONG locales pour 2
- + CRISP = divers : scientifiques, ONG internationales et locales

Les projets FFEM d'AMP en milieu tropical : financements



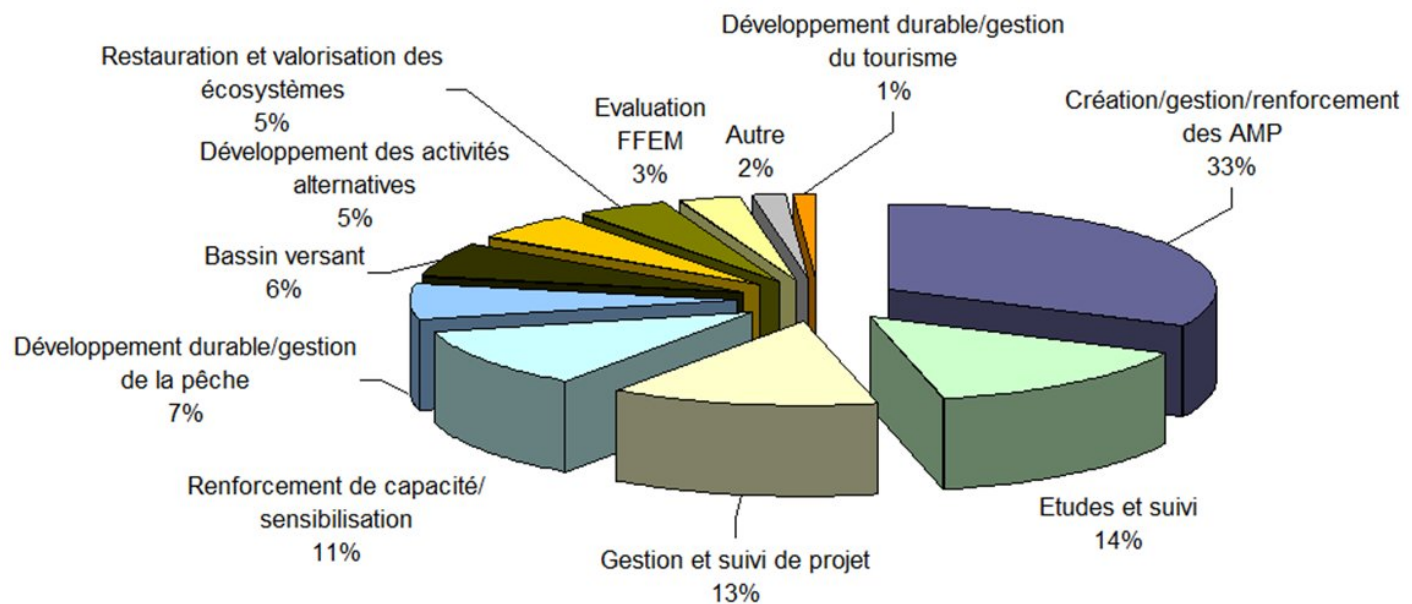
FFEM : 10 M € (pour 8000 km² d'AMP créées ou appuyées)

Avec l'AFD (29,8 M€) et le MAE (2,5 M€), un total de 40 M€

Les projets FFEM d'AMP en milieu tropical : les thèmes

- Planification (analyses écorégionales)
- Création/renforcement d'AMP
- Gestion durable de la pêche
- Renforcement des connaissances
- Suivi-monitoring
- Renforcement des capacités
- Restauration des écosystèmes
- Gestion des bassins versants
- Activités alternatives

Répartition moyenne des financements FFEM prévus par thématiques





François MAZEAS 10 avril 2007



L'étude de capitalisation des projets



Les objectifs

- Capitaliser et valoriser les expériences acquises par les projets ;
- Évaluer les bénéfices socio-économiques effectivement apportés par les projets aux populations locales ;
- Identifier et faire partager les bonnes pratiques (les méthodes qui marchent, les outils intéressants, les approches qui ont fonctionné, les erreurs à éviter, etc.) ;
- Assurer un échange entre les projets et avec les principaux intervenants (transfert d'expériences) ;



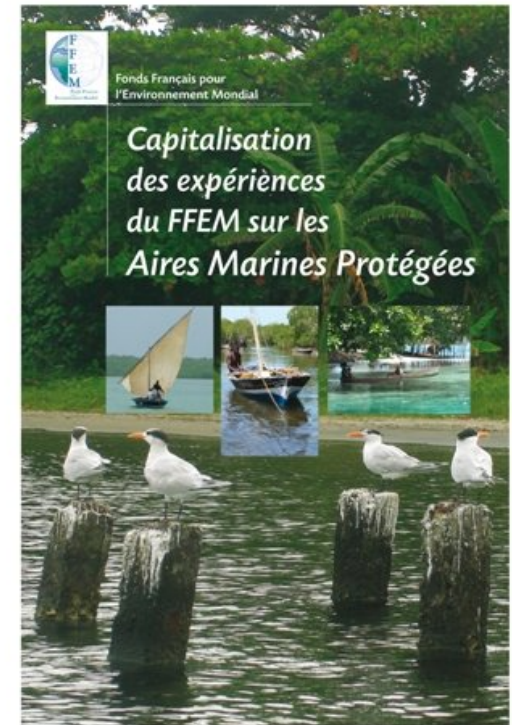
Les productions

Un rapport de synthèse

8 rapports thématiques

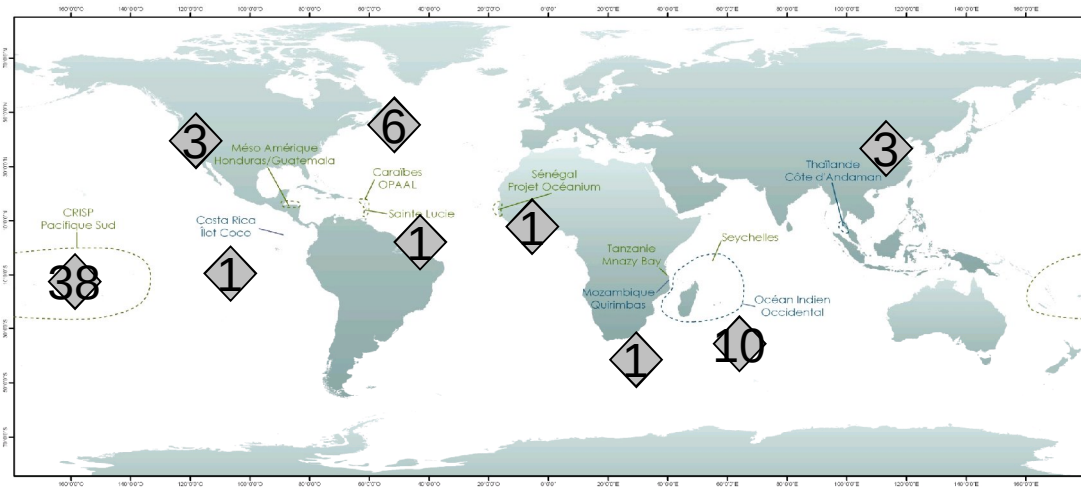
- Montage de projets
- Création et gestion des AMP
- Financement pérenne des AMP
- Pêche et AMP
- Tourisme et AMP
- Activités alternatives génératrices de revenu (AAGR)
- Recherche et suivi dans les AMP
- Valeur économique des AMP

Présentations à Barcelone et Washington et publications à venir

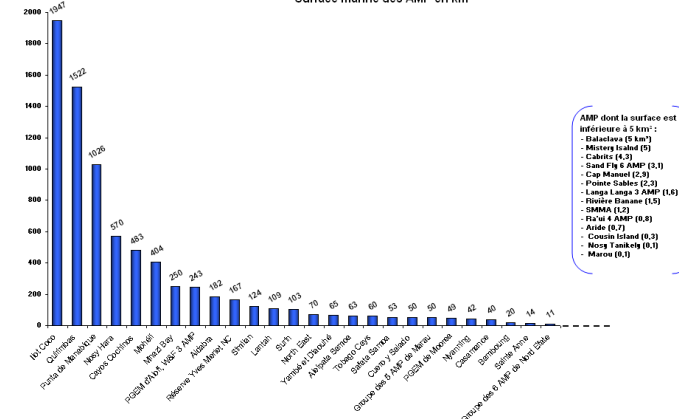


Les succès du portefeuille

70 AMP, soit 8 600 km² d'AMP créées ou appuyées (hors Phoenix 510 000 km²) avec mise en œuvre concrète de mesures de gestion



Surface marine des AMP en km²



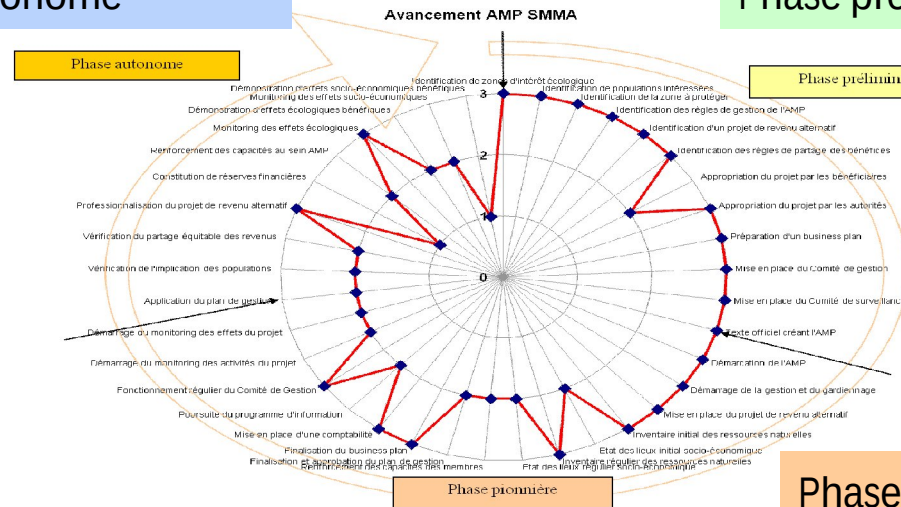
Les succès du portefeuille (suite)

Importants renforcements dans les domaines suivants :

- Connaissances scientifiques (biologie et sciences humaines) – près de 500 rapports et publications + mise à disposition de 3 000 titres(Reef base Pacific)
- Compétences (près de 2 000 personnes formées + nombreux ateliers) et sensibilisation
- Gouvernance locale : implication dans la gestion, dans la surveillance, ...
- Accroissement de la reconnaissance des droits traditionnels (dans le droit moderne)
- Partenariats : institutionnels, privés, scientifiques, gestionnaires
- Des outils juridiques
- Réseaux de suivi (100 stations pour le suivi biologique et 54 stations pour la pêche) et forte implication dans les réseaux mondiaux
- Surveillance (gardes, bateaux, ...)
- Développement de méthodes originales (Bamboung, Marfin, PG FSPI, ...)



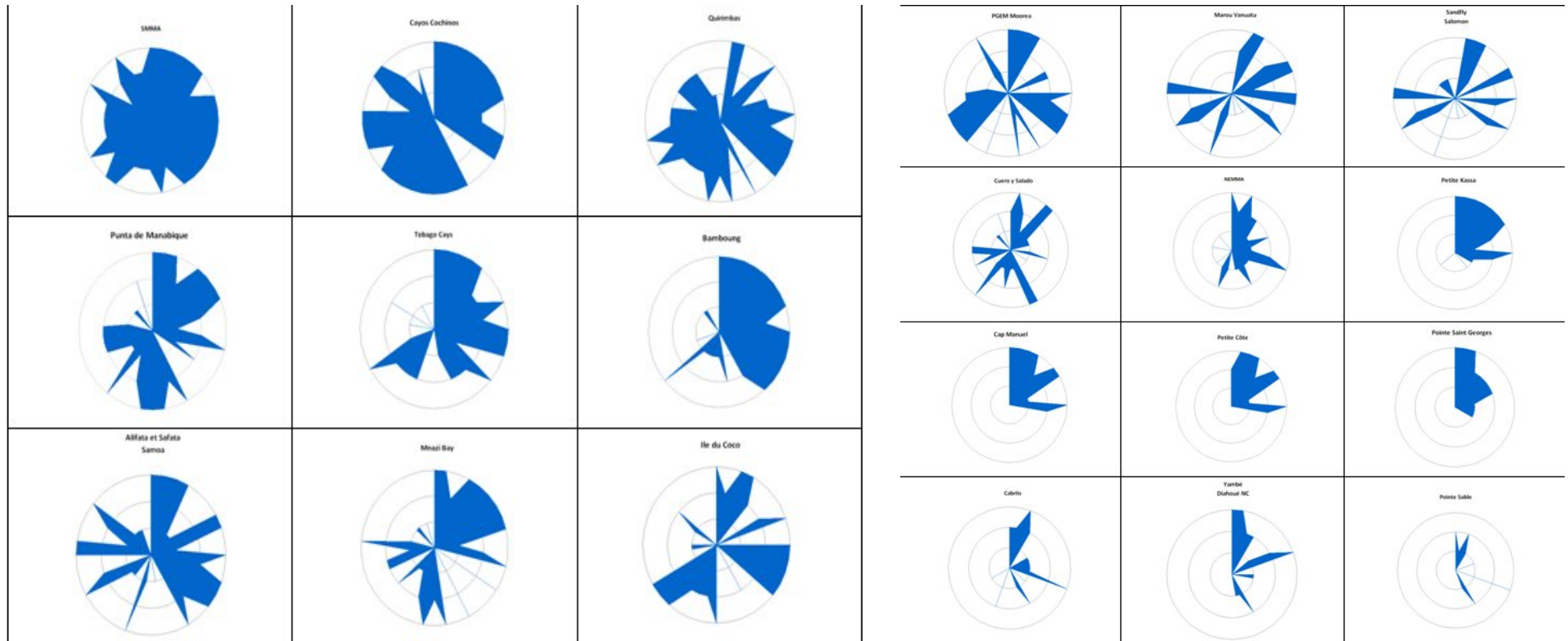
A vertical collage of six photographs showing various scenes of fishing and fish processing in coastal areas. The top photo shows a yellow boat with 'TATHECUSA' written on its side, beached on a sandy shore. The second photo shows two men in a small wooden boat on the water, with a green island in the background. The third photo shows a large pile of small, silvery fish laid out on a dark, textured surface. The fourth photo shows a man in a grey shirt and sunglasses holding up a small, bright orange fish. The fifth photo shows a group of men in a wooden boat on the water, with a flag visible. The bottom photo shows a man in a light-colored shirt and pants wading in shallow water, holding two fish. The final photo shows two people in a body of water, one holding a large white net.



Phase pionnière

- 3 phases pour une AMP jusqu'à l'autonomie
- 10 à 15 ans environ sont nécessaires (# 3 à 5 ans de projets) ; avec des compétences différentes
- Programmation trop ambitieuse des projets et durée insuffisante :
 - Prévoir des délais raisonnables de réalisation des actions (implication des populations, mise en place de l'unité de gestion ; appels d'offres..), sans vouloir aller trop vite.
 - Pour les projets prometteurs, aller jusqu'à des appuis sur 10 à 15 ans (en plusieurs phases
 - Adapter la durée des projets en fonction de la phase d'avancement de l'AMP

Les phases des AMP des projets



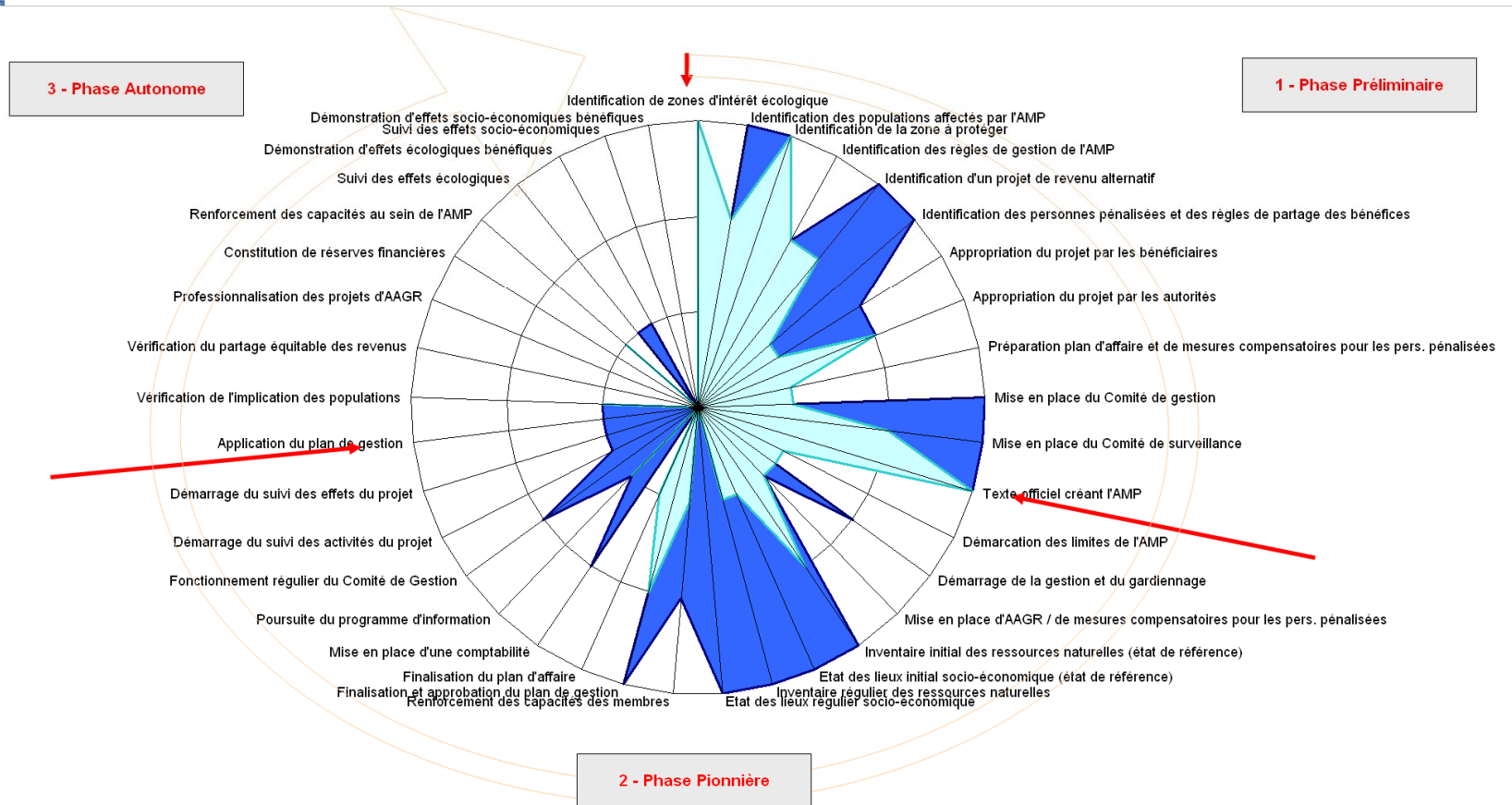


Les principales conclusions

- Dimensionner l'étude de faisabilité en considérant que les activités de l'AMP et les AAGR sont toujours du « sur mesure », avec large part dédiée aux rapports humains
- Considérer la pêche comme une priorité et la résolution des problèmes causés par l'AMP aux pêcheurs comme un impératif.
- S'assurer que le zonage est efficace et permettra d'avoir un impact tangible sur l'ensemble de l'AMP
- Penser au plan d'affaires, dès que possible (SMMA 200 K€ / an, Punta Manabique : 528 K\$, Ile Coco 828 K\$, Aleipata – Safata 15 K€)
- Mettre en place dès le début du projet le système d'évaluation et le point zéro des indicateurs (aux plans biologique et socio-économique). La démonstration des effets à terme (ex TIR) étant une condition impérative de développement des AMP dans le futur.
- Mais adopter des suivis conformes aux objectifs de l'AMP et aux moyens disponibles (et non pour satisfaire des standards internationaux)
- Réaliser rapidement des actions concrètes et visibles, soit au bénéfice des populations soit en vue de leur appropriation du projet.
- En fin de projet, veiller à trouver les moyens de capitalisation des principaux résultats obtenus et des leçons apprises
- Continuer à avoir de la flexibilité dans la gestion des projets au FFEM.



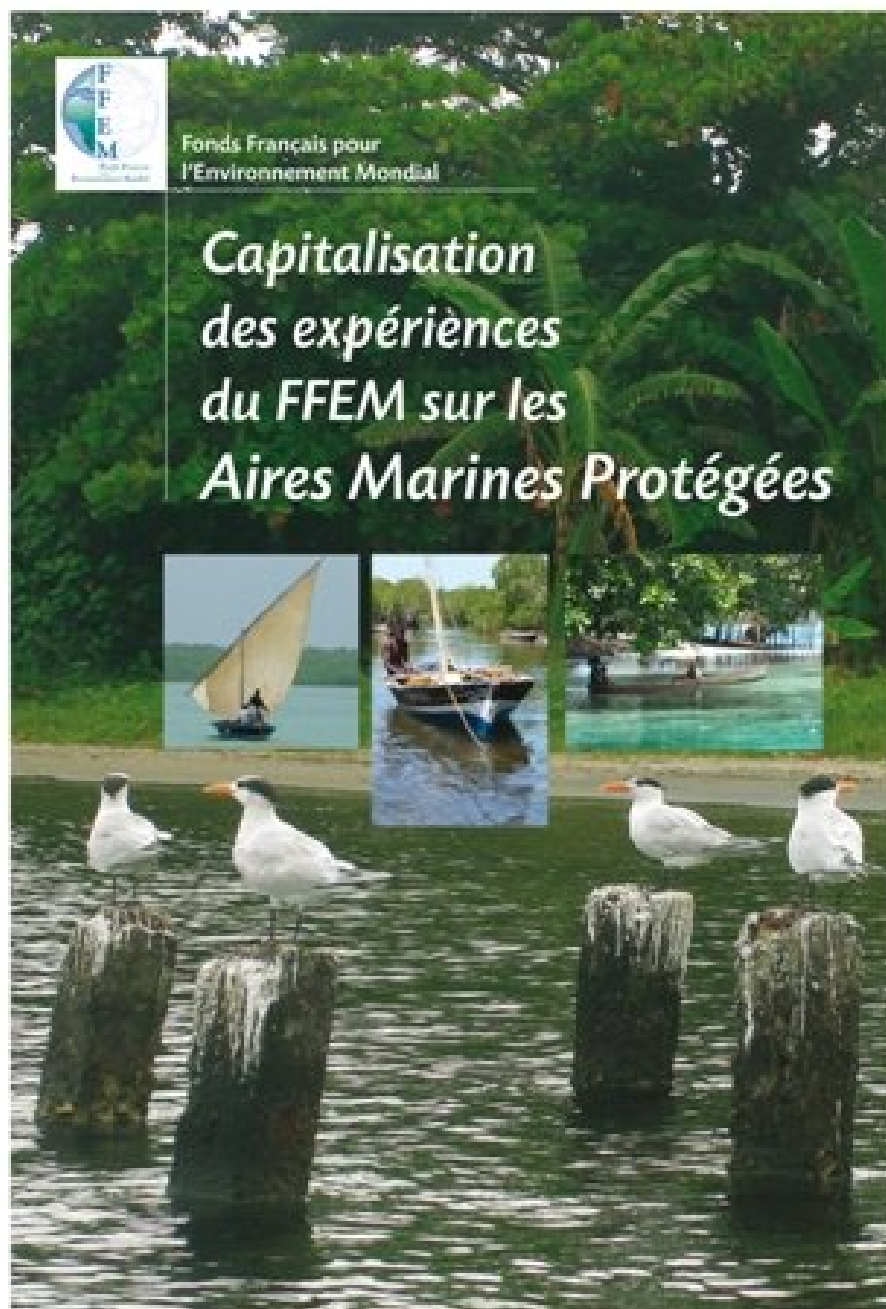
Une méthode originale : la rose des vents comme outil de suivi des AMP



Une méthode originale d'évaluation des bénéfices économiques : le TRIE

	Mnazy Bay	Bamboung	Quirimbas	La Soufrière
VET 5% (m €)	-0.4	1.0	7.5	42.3
TRI	3,2%	25%	30.8%	57%
Net Ben./cap./a (€)	Neg.	2	8	583
Composition de la VET				
Pêche	15%	80%	6%	3%
Tourisme	21%	7%	15%	55%
AAGR /Dev Rur	14%	1 %	58%	
Aug. Cap local	3%	2%	<1%	<1%
Biodiversité	44%	9%	19%	<1%





Merci!
Thank You !
Gracias !

www.ffem.fr